



Conseil prud'hommes aidez moi SVP

Par **guigui75**, le **07/06/2009** à **22:49**

Bonjour,

suite à un licenciement économique survenu en février dernier le mandataire judiciaire ma fait de la rétention de papier, j'ai dû le harceler de mail pour recuperer mes papiers (salaire de janvier et fevrier payer en avril et feuille jaune d'assedic donner en mai) cela ma mise dans la galère avec ma banque et mes créanciers.

Je me suis retrouver à découvert et je le suis toujours depuis plus de 120 jours j'ai perdue 2 mois sans aucunes ressources (mars et avril) et je me retrouve avec beaucoup de dettes. Je me suis inscrite au chômage mais on m'a payer qu'a partir du 15 mai donc des broutilles (600 euros)

Je suis partie au prud'hommes qui m'ont conseiller de les attaqués je suis partie a la bourse du travail pour que l'on me remplisse le dossier et je l'ai déposer au prud'hommes le procès est le 17 juillet mais maintenant le mandataire judiciaire ma remis tous les documents sauf mon solde tous compte et je suis en panique puisque je n'ai pas d'avocat pour le procès et je ne me sens pas du tous de me représenter toute seule.

J'ai demander l'aide juridictionnelle mais on m'a déjà dis que j'ai peu de chance de l'avoir et je n'ai pas un sous pour en payer un.

Je ne sais plus quoi faire je suis en panique on me dis que j'ai peu de chance de gagner puisqu'il est a jour dans les paies et que je n'ai rien à demander.

On me conseil de laisser tomber mais j'ai déjà reçue la lettre de leur avocat et la procedure est déjà en cour.

Je suis super stresser à l'aprophe du jugement et je ne sais plus quoi faire.

J'ai besoins de vos conseils !!!

je ne sais plus quoi faire et je suis vraiment angoiser de me retrouver seul au prud'hommes.

Je suis désespérer, en panique !!!!

Merci à vous tous
Amicalement Ingrid